

**ASSOCIATION FH SUISSE**  
GENEVE-COINTRIN

**Rapport de l'organe de révision**  
**sur le contrôle restreint**  
**et états financiers**  
**au 31 décembre 2025**

**Rapport de l'organe de révision  
sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale des membres de  
FH Suisse  
Genève-Cointrin**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de FH Suisse, Genève, pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre 2025. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss Gaap RPC, notamment à la norme RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss Gaap RPC, notamment la norme RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Carouge, le 1<sup>er</sup> mai 2026

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA

Anthony Huguenin  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

Patrick Teles  
Réviser agréé

Annexes : comptes annuels 2025  
rapport de performance (non audité)

Bilan au 31 décembre		2025		2024	
		CHF	%	CHF	%
	Annexe				
<b>ACTIF</b>					
Caisses		1 148		374	
Banques		296 008		390 861	
<b>Liquidités</b>		<b>297 156</b>	88.18	<b>391 235</b>	91.52
Autres débiteurs		12 916		1 988	
<b>Autres actifs à court terme</b>		<b>12 916</b>	3.83	<b>1 988</b>	0.47
Produits à recevoir		-		7 500	
Charges payées d'avance		18 924		16 404	
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>18 924</b>	5.62	<b>23 904</b>	5.59
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>328 996</b>	97.63	<b>417 126</b>	97.58
Mobilier et matériel		0		1 145	
Informatique		0		1 212	
<b>Immobilisations corporelles</b>	II.2a	<b>0</b>	0.00	<b>2 357</b>	0.55
Parts sociales - Coopérative d'habitation "Les Ailes" (Cointrin)	III.5	8 000		8 000	
<b>Immobilisations financières</b>		<b>8 000</b>	2.37	<b>8 000</b>	1.87
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>8 000</b>	2.37	<b>10 357</b>	2.42
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>336 996</b>	100.00	<b>427 483</b>	100.00

Bilan au 31 décembre	2025		2024		
	Annexe	CHF	%	CHF	%
<b>PASSIF</b>					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services					
- envers des tiers		-		3 830	
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</b>		-	0.00	<b>3 830</b>	0.90
Comptes courants avec les assurances sociales		5 173		13 499	
Autres créanciers		-		-	
<b>Autres dettes à court terme</b>		<b>5 173</b>	1.53	<b>13 499</b>	3.16
Donation reçue en avance		-		-	
Charges à payer		9 823		11 791	
<b>Passifs de régularisation</b>		<b>9 823</b>	2.91	<b>11 791</b>	2.76
<b>FONDS ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>14 996</b>	4.45	<b>29 120</b>	6.81
<b>Fonds affectés</b>		<b>207 592</b>		<b>228 990</b>	
<b>CAPITAL DES FONDS</b>		<b>207 592</b>	61.60	<b>228 990</b>	53.57
Réserves fonds de roulement		70 000		70 000	
Surplus reporté		44 408		99 373	
<b>CAPITAL DE L'ASSOCIATION</b>		<b>114 408</b>	33.95	<b>169 373</b>	39.62
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>336 996</b>	100.00	<b>427 483</b>	100.00

Compte d'exploitation pour l'année clôturée au 31 décembre		2025		2024	
		Annexe	CHF	%	CHF
Cotisations		2 900		3 087	
Dons non affectés		133 574		174 664	
Dons affectés - FGC	II.2b	322 655		435 000	
Dons affectés - DCC		351 970		542 970	
Dons affectés - non FGC		315 177		438 694	
<b>Dons et cotisations</b>		<b>1 126 276</b>		<b>1 594 414</b>	
Revenus sponsoring, ventes artisanat, documents et événements		10 120		1 018	
<b>Autres revenus</b>		<b>10 120</b>		<b>1 018</b>	
<b>Total des produits</b>		<b>1 136 396</b>	100.00	<b>1 595 432</b>	100.00
Financement direct des projets		-742 552		-1 076 290	
Charges de personnel FH Suisse	II.2c	-203 197		-188 320	
Frais de projets (coordination, mission, visite)		-21 514		-6 108	
<b>Charges liées aux projets</b>		<b>-967 263</b>	-85.12	<b>-1 270 718</b>	-79.65
Charges de personnel FH Suisse	II.2c	-72 494		-64 299	
Frais d'information et communication		-24 798		-32 076	
<b>Charges de collecte de fonds et publicité générale</b>		<b>-97 292</b>	-8.56	<b>-96 375</b>	-6.04
Charges de personnel FH Suisse	II.2c	-75 077		-76 464	
Autres frais de personnel		-170		-400	
Loyer et charges		-22 741		-22 980	
Electricité		-535		-536	
Assurances		-1 543		-1 548	
Frais de bureau		-3 785		-5 826	
Téléphones		-1 501		-1 542	
Honoraires professionnels		-22 082		-21 989	
Informatique		-8 945		-18 360	
Cotisations		-7 557		-3 100	
Amortissements mobilier et matériel	II.2a	-1 145		-382	
Amortissements informatique / téléphonie	II.2a	-1 212		-808	
<b>Frais administratifs</b>		<b>-146 292</b>	-12.87	<b>-153 935</b>	-9.65
<b>Total des charges</b>		<b>-1 210 847</b>	-106.55	<b>-1 521 028</b>	-95.34
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-74 451</b>	-6.55	<b>74 404</b>	4.66
Intérêts et frais bancaires		-877		-1 382	
Produits financiers		35		221	
Gain / - Perte de change, net		-1 069		-6 392	
<b>Résultat financier</b>		<b>-1 911</b>	-0.17	<b>-7 553</b>	-0.47
Charges non récurrentes / hors période	III.7	-		-	
Produits non récurrents / hors période	III.7	-		9 685	
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>-</b>	0.00	<b>9 685</b>	0.61
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		<b>-76 362</b>	-6.72	<b>76 536</b>	4.80
Attribution aux fonds		-987 027		-1 415 178	
Prélèvement des fonds pour les frais des projets		1 008 424		1 330 520	
<b>Variation nette du capital des fonds</b>		<b>21 398</b>		<b>-84 658</b>	
<b>RESULTAT ANNUEL ALLOUE AU CAPITAL DE L'ASSOCIATION</b>		<b>-54 965</b>	-4.84	<b>-8 122</b>	-0.51

**FH Suisse La sécurité alimentaire pour tous**

**Tableau de variation des fonds  
au 31 décembre 2025**

avec chiffre de l'année comparative  
En francs suisses

2025	Solde 1.1	Attributions FGC	Attributions Interaction DDC	Attribution Fondations	Attributions privés	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC et autres	Frais de Missions honoraires	Transferts internes	Solde au 31.12
<b>Fonds affectés</b>											
P114B	27 340									-27 340	-
P114C	-		78 900	50 000	14 196	-100 197	-64 868		-3 910	27 430	<b>1 551</b>
P121	-				90					-90	-
P130	-				1 000						<b>1 000</b>
P310D FGC 23-46	54 129	145 424			15 000	-122 350	-19 959	-1 875			<b>70 369</b>
P314C	-		74 900	15 000	30	-54 612	-32 824		-2 467		<b>27</b>
P712B FGC 22-02	83 359	37 231				-109 070	-5 297		-2 010		<b>4 214</b>
P714C	-		65 000	27 000	11 690	-63 510	-37 654		-3 597	2 328	<b>1 257</b>
P731	1 597				1 870	-2 639				-828	-
P810D FGC 24-40	59 212	140 000				-146 973	-17 500	-900			<b>33 840</b>
P814C	-		92 591	8 000	15 750	-62 412	-47 328		-6 592		<b>10</b>
P910	-			35 000		-41 531	-1 732			8 300	<b>37</b>
P914 Tchad Agroécologie	-		40 579	5 000		-25 746	-16 272		-2 938		<b>623</b>
P920 Tchad Beth Elpia	-				8 000	-10 276	-924			3 200	-
P990	1 340				2 100	-3 238					<b>202</b>
PL100	2 013				200						<b>2 213</b>
Projet Animaux	-				4 720						<b>4 720</b>
Projet Arbres	-				160						<b>160</b>
Projet Abeilles	-				30 947						<b>30 947</b>
Projet Agroécologie	-				48 146					-13 000	<b>35 146</b>
Projet Eau	-				1 000						<b>1 000</b>
Projet Education	-				1 950						<b>1 950</b>
Projet Pêche Burundi	-				18 298						<b>18 298</b>
Projet Santé	-				30						<b>30</b>
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTES</b>	<b>228 990</b>	<b>322 655</b>	<b>351 970</b>	<b>140 000</b>	<b>175 177</b>	<b>-742 552</b>	<b>-244 358</b>	<b>-2 775</b>	<b>-21 514</b>	<b>0</b>	<b>207 592</b>

989 802

-1 011 199

FONDS PROPRES 2025	Solde 1.1	Attributions	Utilisations	Transferts internes	Solde au 31.12
<b>Fonds libres</b>					
Résultat reporté	99 373			-54 965	<b>44 408</b>
Réserves fonds de roulement	70 000				<b>70 000</b>
Résultat de l'exercice	-	-54 965		54 965	-
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>169 373</b>	<b>-54 965</b>		<b>-</b>	<b>114 408</b>

**FH Suisse La sécurité alimentaire pour tous**

**Tableau de variation des fonds  
au 31 décembre 2024**

avec chiffre de l'année comparative

En francs suisses

2024	Solde 1.1	Attributions FGC	Attributions Interaction DDC	Attribution Fondations	Attributions privés	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC et autres	Transferts internes	Solde au 31.12
<b>Fonds affectés</b>										
P114B	21 074		37 077	30 000	179 905	-237 403	-14 748		11 435	<b>27 340</b>
P120	7 440				8 605	-9 037	-2 582		-4 427	–
P121	900				830				-1 730	–
P310D FGC 23-46	52 281	130 000				-111 439	-16 250	-463		<b>54 129</b>
P314B	–		199 000	15 000		-160 641	-53 359			–
P330B	489			35 325		-31 567	-4 247			–
P712B FGC 22-02	34 931	180 000			9 200	-116 099	-23 650	-1 023		<b>83 359</b>
P714B	-19 856		168 508	35 419	2 377	-144 564	-49 668		7 784	–
P720	2 681				4 190		-1 257		-5 614	–
P721B	3 472			19 437	16 931	-33 265	-6 575			–
P731	26 879				17 457	-31 069	-9 500		-2 170	<b>1 597</b>
P810C FGC 20-05	2 482								-2 482	–
P810D	–	125 000		25 000		-74 520	-18 750		2 482	<b>59 212</b>
P815B	1 681		138 385	17 000	500	-118 203	-47 974		8 610	–
P820	6 425				15 240	-8 483	-4 572		-8 610	–
P990	340			1 000						<b>1 340</b>
PL100	3 113					-1 100				<b>2 013</b>
Projet Animaux	–				3 010				-3 010	–
Projet Arbres	–				1 268				-1 268	–
Projet Agroécologie	–				1 000				-1 000	–
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTES</b>	<b>144 332</b>	<b>435 000</b>	<b>542 970</b>	<b>178 181</b>	<b>260 513</b>	<b>-1 077 390</b>	<b>-253 131</b>	<b>-1 486</b>	<b>–</b>	<b>228 990</b>
				1 416 664			-1 332 007			

FONDS PROPRES 2024	Solde 1.1	Attributions	Utilisations	Transferts internes	Solde au 31.12
<b>Fonds libres</b>					
Résultat reporté	107 495			-8 122	<b>99 373</b>
Réserves fonds de roulement	70 000				<b>70 000</b>
Résultat de l'exercice	–	-8 122		8 122	–
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>177 495</b>	<b>-8 122</b>		<b>–</b>	<b>169 373</b>

## Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025 (en CHF)

## I. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

## 1. Généralités

Nom de l'association	FH Suisse, Food for the hungry
Adresse de correspondance	81, avenue Louis-Casaï - 1216 Cointrin
Personne de contact	Kristina Kunova-Petrova
Dernier statuts	23 mai 2024

## 2. But de l'association

Le but de l'association est de venir au secours des plus démunis par des programmes d'aide diversifiés et d'améliorer les conditions de vie des familles et des communautés pour lutter ensemble contre la faim et la pauvreté.

## 3. Membres du comité et de la direction

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Salarié</u>	<u>Jetons de présence</u>
<b>Comité</b>			
Granges Edmond, à Chésereux (VD)	P	non	non
Giorgio Heiman, à Nyon (VD)	VP	non	non
Camaleonte Maxime, à Thônex (GE)	M	non	non
Bentzen Sharon, à Bogy-Bossey (VD)	M	non	non
Hahling Daniel, à Châtelaine (GE)	M	non	non
Sanvura Robertine, à Châtelaine (GE)	M	non	non

Fonction = (P) Président, (VP) Vice-président, (M) Membre. Les membres sont élus pour 4 ans. Leur mandat est renouvelable.

**Direction**

Kunova-Petrova Kristina à Genève (GE), Directrice administration et finances  
Zürcher Roger à Lausanne (VD), Directeur des Programmes (jusqu'au 30.09.2025)

## 4. Rémunération de la Direction

La rémunération de la Direction est pour l'année 2025 de 1,5 postes équivalent à plein temps, pour une rémunération en 2025 de CHF 138'542 (2024: CHF 136'563).

Le comité de l'Association n'est pas rémunéré.

## 5. Organe chargé de la comptabilité

La comptabilité est tenue par l'Association Comptabilis, 9 route des Jeunes, 1227 Les Acacias

## 6. Organe de révision

Raison sociale	FIDUCIAIRE CHAVAZ SA
Personne de contact	Anthony Huguenin
Numéro d'agrément	501 844
Adresse	Rue Jacques-Grosselin 8, CH-1227 Carouge
Téléphone	022 827 48 88

## Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025 (en CHF)

## II. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS (959 c al. 1 CO)

## 1. Principes comptables

## a. Généralités

Les comptes annuels ont été établis selon la Swiss GAAP RPC 21 sur l'établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, l'association a renoncé à présenter un tableau de flux de trésorerie.

## b. Reconnaissance des revenus

Les dons collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à des restrictions d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "Fonds affectés" par l'enregistrement d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées, par l'enregistrement d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent et, non pas en fonction des flux financiers.

## c. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

## 2. Détail et commentaires sur certains postes des comptes annuels

## a. Immobilisations

	Taux d'amortissement dégressif	Mobilier 25%	Informatique 40%
<b>Valeur d'acquisition</b>			
Etat au 01.01.2025		14 308	8 844
Entrées		-	-
Sorties		-	-
<b>Etat au 31.12.2025</b>		<b>14 308</b>	<b>8 844</b>
<b>Fonds d'amortissement</b>			
Etat au 01.01.2025		-13 163	-7 632
Amortissements annuels		-1 145	-1 212
Sorties		-	-
<b>Etat au 31.12.2025</b>		<b>-14 308</b>	<b>-8 844</b>
<b>Valeur résiduelle au 31.12.2025</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Valeur résiduelle au 31.12.2024		1 145	1 212

## b. Détail des sources du financement FGC

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Ville de Genève et communes	252 655.00	324 426.00
Etat de Genève	70 000.00	110 574.00
	<b>322 655.00</b>	<b>435 000.00</b>

## c. Méthode de répartition de certaines charges indirectes

L'Association répartit les salaires bruts et les charges sociales entre les différentes natures d'activité suivantes : Projets - Collecte de fonds et publicité générale - Frais administratifs - Prestations de conseil. Cette répartition est effectuée selon la méthode Zewo, sur la base d'une estimation des pourcentages travaillés dans chaque activité par les différents membres du personnel.

## Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025 (en CHF)

## III. AUTRES INFORMATIONS REQUISES PAR LA LOI

## 1. Moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps

La moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps a été inférieure à 10 en 2024 et en 2025.

## 2. Valeur résiduelle des dettes découlant des opérations et contrats de crédit-bail, leasing ou contrats assimilés

Le bail à loyer des bureaux de l'Association peut être résilié chaque année six mois au moins avant le 31 décembre de l'année en cours. Sans avis de la part des parties le bail à loyer est reconduit pour 12 mois ce qui représente un engagement de CHF 19'044

## 3. Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)

Néant.

## 4. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Néant.

## 5. Actifs mis en garantie ou grevés d'une réserve de propriété

Les 40 parts sociales de la société coopérative d'habitation "Les Ailes", de CHF 250.00 de valeur nominale chacune, sont nanties en faveur du bailleur des locaux de l'association.

## 6. Engagement conditionnel

Néant.

## 7. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>Produits</u>		
Dissolution d'une créance non matérialisée provenant d'un exercice antérieur	-	9 684.50
	-	<b>9 684.50</b>

## 8. Evénements subséquents importants survenus après la date du bilan

Le comité n'a identifié aucun événement survenu en 2026 qui aurait un impact sur les comptes annuels au 31 décembre 2025.

## Rapport de performance 2025

### Préambule

Le présent rapport de performance est établi en conformité avec la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21.

### Association

FH Suisse, Food for the Hungry, est une association de droit suisse, enregistrée au registre du commerce de Genève. Elle a été constituée le 13 mai 1996 à Genève et ne poursuit aucun but lucratif ou politique. (Statuts, Article 1)

### But

Le but de l'association est de venir au secours des plus démunis par des programmes d'aide diversifiés et d'améliorer les conditions de vie des familles et des communautés pour lutter ensemble contre la faim et la pauvreté. Ses programmes se concentrent principalement sur l'agriculture et l'agroécologie, l'éducation, la santé et la promotion d'une société plus juste.

### Organisation

FH Suisse gère des projets de coopération au développement. Elle collecte des fonds d'organismes institutionnels, de fondations, d'églises, d'entreprises et de personnes privées pour financer des activités en Afrique, en particulier dans la région des Grands Lacs et au Tchad. Les projets sont gérés en suivant un cycle de projet allant de la planification vers l'exécution et le suivi, et se terminant par une évaluation. Les projets sont gérés dans le cadre d'un programme pluriannuel. Les objectifs des projets et leur exécution sont établis et suivis de manière conjointe avec les participants dans les pays concernés.

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et de collectes de fonds, l'association organise des événements en Suisse.

### Les organes dirigeants

Les organes dirigeants de FH Suisse sont définis dans l'article 6 des statuts et comprennent :

- l'assemblée générale,
- le comité,
- la direction,
- l'organe de contrôle des comptes.

### Collaborateurs

Au courant de l'année 2025, l'association FH Suisse a subi quelques changements significatifs dans son équipe opérationnelle, tout en gardant une moyenne de 6 personnes rémunérées à temps partiel (3,5 équivalents plein temps). Notamment, depuis le mois de juillet 2025, un coordinateur de projets originaire et basé au Burundi a été engagé comme consultant pour les projets de FH Suisse en Afrique des Grands Lacs et au Tchad.

## Principales activités et mesure de l'impact

- En 2025, FH Suisse a conduit une quinzaine de projets au Burundi, au Congo RDC, au Rwanda, en Ouganda et au Tchad. Les différents projets contribuent à un programme de développement 2025-2028, appelé « Développer la résilience pour une vie meilleure ».
- En 2025, FH Suisse a ajouté un nouveau pays d'intervention : le Tchad, avec 3 projets et 3 nouveaux partenaires locaux.
- FH Suisse forme, grâce aux partenaires et aux branches locales de FH dans les pays d'intervention, environ 30'000 personnes par an.
- Pour chaque projet, des indicateurs d'impact sont établis et mesurés. Un système centralisé de rapportage (TolaData) de ces indicateurs permet un suivi professionnel et précis de l'évolution du programme de coopération de FH Suisse.
- Dans le cadre de la promotion de l'agroécologie, comme approche permettant la transformation des systèmes alimentaires vers plus de sécurité alimentaire, de souveraineté et de justice, la promotion de la diversité est un des leviers les plus importants. Cette dernière concerne d'abord la promotion de la diversité des plantes, mais aussi des différentes activités des paysannes et paysans, comme la formation à la méliponiculture. Cette activité, à l'interface entre l'agriculture, l'élevage et la protection des forêts, permet de renforcer la résilience des agroécosystèmes.
- Au-delà de la formation aux pratiques agroécologiques, FH Suisse accompagne les familles paysannes vers une plus grande durabilité du système alimentaire de leur région. Cette durabilité est aussi promue par des actions connexes à l'agriculture, comme l'accès à l'eau et à l'éducation.
- A travers des événements organisés en Suisse et en Afrique, FH Suisse est aussi active dans le plaidoyer pour une société plus juste et elle promeut la souveraineté alimentaire et le développement durable par le partage de connaissances et l'échange d'expériences.

Plus de détails sur les prestations fournies peuvent être trouvés dans le « rapport annuel 2025 ».

## Relations avec les organisations partenaires

Les principaux partenaires de l'association en Suisse sont :

- Interaction, une faitière d'organisations suisses qui se définit comme une communauté d'apprentissage d'organisations chrétiennes de Suisse alémanique et de Suisse romande dans les domaines de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de la sensibilisation. Interaction se compose de plus de 30 organisations membres qui sont actives dans plus de 100 pays en collaboration avec des organisations partenaires locales. Interaction octroie à FH Suisse des subventions en provenance de la Direction pour le Développement et la Coopération de la Confédération suisse (DDC).
- la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), avec laquelle, en tant que membre, FH Suisse participe à divers événements, commissions et réunions thématiques. La FGC soutient les projets de FH Suisse par des fonds publics cantonaux et communaux.
- plusieurs fondations privées qui soutiennent un projet en particulier ou son programme en général.
- des centres de recherche et d'autres partenaires actifs en Suisse et en Afrique, dans le cadre de la spécialisation en agroécologie de FH Suisse.
- Food for the Hungry International Federation (FHIF) et FH Association: Membre de FHIF et affiliée à FH Association, FH Suisse travaille en collaboration et en synergie avec ces deux organisations internationales pour mener à bien son programme d'action.

## Résultats et perspectives

La décision de la Confédération de diminuer les fonds alloués à la coopération internationale a entraîné des conséquences non négligeables en 2025, avec une baisse importante des fonds institutionnels.

Les fonds en provenance de la DDC ont diminué d'environ 29%, et ceux de la FGC d'environ 32%. À la suite de ces diminutions importantes des contributions institutionnelles, les budgets de plusieurs projets ont été revus à la baisse et d'autres projets n'ont pas pu être mis en place. Les charges d'administration sont restées stables. L'association fait face à une importante perte pour l'exercice comptable 2025, couverte par des fonds propres.

De grands efforts ont été fait au niveau de la communication avec les améliorations du site internet et des publications (journal, brochures et e-news). FH Suisse a également élaboré une stratégie de recherche et diversification de ses sources de financement, qui sera mise en place de façon plus large en 2026 et au cours des années à venir.

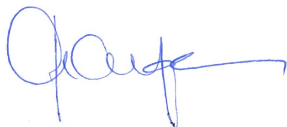
En 2026, FH Suisse va poursuivre ses activités et diversifier les sources de financement des projets, ainsi que développer de nouveaux partenariats sur la base de ses compétences dans le domaine de l'agroécologie en Afrique, dans la région des Grands Lacs et au Tchad.

## Défis et gestion des risques

Les défis au niveau du financement des projets sont surtout liés à l'insécurité contextuelle, qui découle de l'instabilité au niveau international et la politique de la Confédération quant à la l'octroi de fonds à la coopération et au développement. Cette instabilité au niveau mondial, influence également le comportement des donateurs privés qui sont moins prêts à donner pour des pays qui leur semblent lointains, surtout lorsqu'ils ressentent l'insécurité pour eux-mêmes.

Au niveau interne, les ressources humaines limitées constituent le principal défi. Vu les coupes budgétaires des partenaires institutionnels, un développement positif à ce niveau est très difficile. L'association est en constante recherche d'amélioration de son fonctionnement au niveau de la distribution des tâches entre les membres de l'équipe et au niveau du système de gestion interne pour pouvoir améliorer l'efficacité et l'efficience de ses services.

Genève, avril 2026



Edmond Granges  
Président du Comité



Giorgio Heiman  
Vice-président du Comité



Kristina Kunova-Petrova  
Directrice administrative  
et financière